

COURS D'EAU | Dans le Buëch le projet de destruction de certaines digues menace les terres agricoles. Les agriculteurs, les syndicats et la chambre d'agriculture sont inquiets.

Vent debout **contre la suppression des digues**

À Châteauneuf-de-Chabre, Laurent Graille est préoccupé. En effet, le Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et ses affluents (Smigiba) en charge de l'entretien des cours d'eau aurait pour projet de détruire la digue qui protège ses terres de la colère du Buëch qui coule à quelques encablures de ses vergers.

La raison avancée : protéger Mison régulièrement inondé lorsque la rivière se fâche. Cependant, la destruction ou effacement, dans le jargon professionnel, serait selon lui une catastrophe pour les exploitants agricoles riverains du Buëch dont les terres seraient directement menacées. « C'est la commune qui est venue nous voir pour nous avertir que certaines digues étaient susceptibles d'être détruites. À la base cela paraissait juste être une idée mais ça semble se concrétiser car nous avons eu vent de la consultation d'entreprises pour réaliser les travaux », explique Laurent Graille désabusé et en colère.

Mais il n'est pas le seul, et l'ensemble des agriculteurs voisins de la rivière s'inquiètent. Ils sont très vigilants et sont prêts à se battre pour défendre leurs terres. En ça, ils sont soutenus par René Laurans président de la FDSEA 05 qui est lui-même arboriculteur à Ribiers. « Ils veulent revenir au Buëch de 1800. On nous a parlé de 30 secteurs prioritaires où les digues pourraient être détruites ou renforcées mais ce que l'on ne comprend pas c'est qu'à l'origine celle de Châteauneuf ne l'était pas, et là, sous prétexte que Mison est menacé ils veulent la détruire rapidement, s'exclame le représentant syndical. Ce serait une catastrophe. C'est une petite exploitation familiale avec un jeune qui veut s'installer avec son père pourquoi mettre cela en danger alors qu'il y a certainement d'autres solutions. Nous ne voyons pas la logique de ce raisonnement. Il y a un



Les arboriculteurs du Buëch comme Félix Moullet (à g.), Laurent Graille (2^e à g.), Bruno Fell (au centre) et René Laurans, président de la FDSEA 05 (à d.) ne comprennent pas le projet du Smigiba de détruire des digues comme celle-ci à Châteauneuf-de-Chabre. Ils se disent prêts à défendre leurs terres à tout prix.

esprit qui n'est pas bon dans cette affaire. »

Aucuns travaux depuis 30 ans

En effet, l'exploitation de Laurent Graille compte 15 hectares de vergers et une dizaine pourrait être impactée si la digue était détruite. Celui-ci ajoute : « Depuis 30 ans aucun travaux n'ont été engagés dans le Buëch, et, quand depuis 30 ans rien n'a été fait ça ne peut pas aller ! Il faudrait peut-être commencer par entretenir le lit mineur avant de se préoccuper des digues qui protègent des terres agricoles et qui jouent bien leur rôle en canalisant la rivière car rien d'autre ne peut l'arrêter ».

René Laurans reprend : « Ce sont 875 hectares qui sont menacés soit 15 exploitations qui risquent d'être

fortement impactées. Ces derniers temps on nous parle de souveraineté alimentaire à tout bout de champ mais n'est-ce pas aller dans le sens contraire que de supprimer des terres agricoles. On protège dans tous les sens mais souvent au détriment de ces terres. On ne comprend pas ce qu'ils font ».

« Ils nous ont dit qu'ils nous dédommageraient mais avec quel argent ? Une enveloppe est prévue ? Ils vont nous donner des terres de remplacement ? Mais ils vont les prendre où ? », renchérit Bruno Fell, arboriculteur.

« Il paraît que quand le Buëch a pris des terres on n'en est plus propriétaires comment vais-je faire ?, poursuit Laurent Graille en montrant ses arbres à quelques dizaines de mètres du Buëch séparés de la rivière par une haie et la fameuse digue. Mon

exploitation est toute petite, je ne peux pas reculer indéfiniment. »

La chambre d'agriculture solidaire

Les arboriculteurs se disent prêts à défendre leurs intérêts et les digues coûte que coûte. Une rencontre est prévue début juin avec la DDT, ils seront accompagnés par la chambre d'agriculture qui est de leur côté et a réalisé une étude pour identifier les enjeux agricoles de ce projet. Elle a mis en évidence que 73 % de terres

situées en zone inondables étaient à très fort potentiel agronomique dans le Buëch. Selon elle, certaines actions de ces projets « d'effacements » ou « neutralisation » de digues auront pour conséquence : une perte définitive et irrémédiable de terres arables, liée aux érosions latérales des cours d'eau, sur les secteurs de très fort potentiel agronomique, très majoritairement situés sur des périmètres irrigables ; une déstabilisation irrémédiable de nombreuses exploitations toutes filières confondues (arboriculture, maraichage, élevage, productions fourragères et céréalières, etc.) ; un affaiblissement des filières locales, souvent axées sur des schémas de commercialisation courts à haute valeur ajoutée, une remise en cause de la politique d'installation avec un nombre d'exploitations qui diminue déjà de 3 % par an depuis plusieurs années, une remise en cause des structures qui organisent l'irrigation (ASA) avec des charges financières et d'amortissements qui ne pourront plus être assumées et honorées par ces établissements publics ; une réelle remise en cause de l'aménagement de nos territoires avec toutes les conséquences économiques, sociales et environnementales qui en découleront. Et plus globalement une diminution de la capacité de production de la ferme haut-alpine, pourtant contributrice à sa hauteur, à l'autonomie alimentaire de la nation.

C'est pourquoi lors de son bureau du 20 avril dernier la chambre d'agriculture a voté une motion sur l'eau (voir encadré). ■

Alexandra Gelber

Les demandes de la chambre d'agriculture :

Dans la motion sur l'eau qu'elle a votée fin avril la chambre d'agriculture réaffirme « l'impérieuse nécessité de protéger les terres agricoles » et elle sollicite les pouvoirs publics sur plusieurs points listés ci-dessous :

► un aménagement des textes réglementaires en vigueur pour tenir compte de la préservation des terres agricoles comme un enjeu prioritaire d'intérêt général ;

► engager une gestion concertée avec les collectivités locales gestionnaires des bassins versants et en partenariat étroit avec les instances et les agriculteurs ;

► entretenir durablement les ouvrages existants de protection pérenne. Les travaux d'aménagement envisagés doivent impacter le moins possible le fonctionnement naturel des cours d'eau, mais certains ouvrages « en durs » séculaires ont démontré leurs efficacités (enrochement).

Au vu de leur longévité, leur lourdeur financière est modérée. La profession agricole ne peut pas admettre la démolition de certaines digues de protection existantes. Ces propositions sont inacceptables ;

► identifier et soutenir les exploitations agricoles les plus touchées. La perte de terre pour les propriétaires et les exploitations agricoles représente une perte irrémédiable, à la fois patrimoniale mais aussi liée à la production ;

► une vision globale à long terme de la gestion de l'eau ;

► une attention toute particulière des législateurs et de l'administration française à la plus-value par l'agriculture locale dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.



Le meilleur conseil qu'on m'aît donné ?
Utiliser MesParcelles

RETROUVEZ TOUTES LES DONNÉES DE VOTRE EXPLOITATION À PORTÉE DE MAIN

<https://sudpaca.mesparcelles.fr>

* Vous avez moins de 40 ans ? Bénéficiez de -50% sur la 1ère année de votre abonnement. Contacter votre conseiller pour plus d'informations

Charles ROMAN, Conseiller CA04 : 04 77 84 51 49 - mesparcelles@ahp.chambagri.fr
Sébastien GUION, Conseiller CA05 : 04 92 52 53 00 - sebastien.guion@hautes-alpes.chambagri.fr